

Naissances

Noah THINET

L'Orme

Né le 6 mars 2025

Andréa PIALAT

Les Massons

Née le 28 mars 2025

Ava OGER

Le Bourg

Née le 3 avril 2025

Toutes nos sincères félicitations aux parents

Nécrologie

HEBRARD Georges, le Bourg, décédé le 20 février 2025 à l'âge de 63 ans.

PERRIN Raymond, l'Ollagnière, décédé le 23 février 2025 à l'âge de 84 ans.

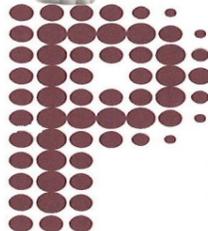
La Municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles

Classes en 5

Le repas des classes en 5 aura lieu le **samedi 22 novembre** à midi salle de l'ERA.

Si vous êtes intéressés pour participer à l'organisation de cette journée une première réunion se déroulera le **samedi 5 juillet** à 11 h 00 salle de pluriactivités.



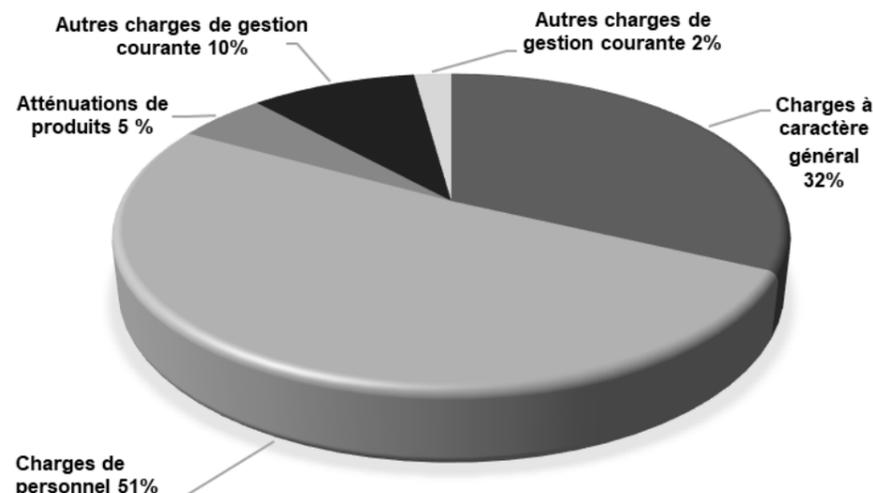
 **érigneux**
PANORAMA

 www.perigieux.fr

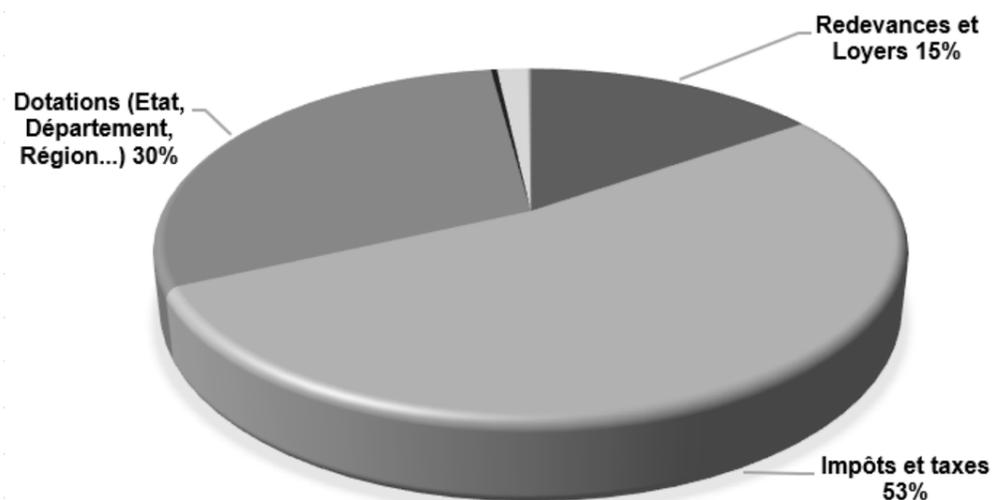
Budget communal : le vote du Budget Primitif 2025

Fonctionnement : I 203 778.77 €

DEPENSES



RECETTES



Budget annexe revitalisation du bourg : le vote du budget Primitif 2025

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	24 122.44 €	24 122.44 €
Section d'investissement (local commercial et parking route de Chambles)	520 281.71 €	520 281.71 €
TOTAL	544 404.15 €	544 404.15 €

Les Echos

Infos utiles

Manifestations 2025 de la commune :

- **Dimanche 11 mai**
10 h 00 – Place Eglise
Commémoration du 8 mai
- **Week-end du 25 au 27 juillet**
Fête patronale
- **Samedi 18 octobre**
12 h 00
ERA
Repas des aînés

Agenda 2025 des associations :

- **Vendredi 13 juin**
Dicles
Concert
PériFesti
- **Samedi 21 et dimanche 22 juin**
Stade
Tournoi
PSM Foot
- **Samedi 21 juin**
20 h 00– Eglise
Fête de la musique avec « Copains d'accords »
Graines de coquelicots
- **Vendredi 27 juin**
16 h 30 - Cour de l'école
Kermesse
Buvette et snack
APE
- **Vendredi 6 juillet**
La Fulie
Concert
PériFesti
- **Vendredi 18 juillet**
16 h 00 / 19 h 00 - ERA
Don du sang

Périgneux Saint Maurice foot : tournoi jeunes

PSM organise au stade de Périgneux :

Samedi 21 juin toute la journée:

- matin : tournoi pour moins de 7 ans
- après-midi : tournoi pour moins de 9 ans

Samedi 21 juin soirée

- A partir de 18 h 00 : tournoi pour moins de 15 ans

Dimanche 22 juin :

- Journée : tournoi pour moins de 11 ans et pour moins de 13 ans

Ces tournois s'adressent à des joueurs pratiquant dans des clubs invités.

Périefesti

Toute l'équipe de bénévoles de PériFesti remercie tous les participants de la 2ème édition du Beer Festi ! Le soleil était lui aussi venu nous rejoindre et nous avons tous pu profiter d'un merveilleux moment, d'échange et de partage intergénérationnel.

Tous les records ont été battus et cela va bien aider l'association dans l'organisation de ses prochains événements, dont Pittocha en septembre ! En attendant nous vous retrouverons le **vendredi 13 juin** pour la reprise des concerts des hameaux à Dicles et le **vendredi 6 juillet** à La Fulie.

Le programme de la fête patronale du 25 au 27 juillet, est déjà en réflexion... Vous pouvez d'ores et déjà en parler avec vos voisins, associations, club de sport, ou autre, pour faire votre roulant fleuri pour le dimanche 27 juillet ! Nous vous espérons encore plus nombreux que l'an dernier pour faire vivre une belle fête à notre village.

Si vous souhaitez prêter un peu de votre temps sur ce week-end festif n'hésitez pas à nous contacter : perifesi42380@gmail.com (ou auprès d'un tee-shirt rouge lors d'un de nos événements !).

Association Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves de Périgneux organisera le **vendredi 27 juin** à partir de 16 h 30 sa traditionnelle kermesse dans la cour de l'école. L'occasion de fêter tous ensemble la fin de l'année scolaire.

Buvette et snack sur place. Retenez la date, on vous attend nombreux. Les futurs écoliers et leurs parents sont également les bienvenus.

Coordonnées de Margot Darmais, auxiliaire de vie à domicile

Margot Darmais propose des soins personnalisés et adaptés à la personne jusqu'à 15 km autour de Périgneux (aide aux soins d'hygiène, de confort, préparation et aide à la prise des repas, accompagnement pour les déplacements...). Une relation de confiance avec un seul intervenant, contrat en CESU, avantage fiscal. Contact au **06 58 72 84 59**

L'espace « les Roches »

L'aménagement des 7 logements, de l'épicerie du Bourg à l'enseigne Vival ainsi que l'ensemble des stationnements sont désormais achevés. Ces 45 places s'ajoutent aux 180 existantes dans le Bourg.

Le lieu a été nommé « espace Les Roches ».

L'épicerie sera inaugurée officiellement le **samedi 14 juin** à 10 h 00 sur place.

Vous êtes invités à venir découvrir l'aboutissement de ce beau projet au cœur du Bourg.

Oura, support indispensable pour voyager en Auvergne-Rhône-Alpes

La Région organise le réseau qui regroupe les cars Région, région express, TER, et les trains TER.

Pour encourager l'utilisation des transports collectifs et faciliter les parcours combinant plusieurs modes, la Région et ses partenaires ont initié Oura.

Cette application / carte permet notamment :

- ⇒ de calculer son itinéraire en transport collectif sur le territoire régional avec 55 réseaux intégrés
- ⇒ d'acheter ses titres de transport et dans quelques mois d'acheter un billet unique même dans le cadre d'une utilisation de plusieurs réseaux de transport
- ⇒ de télécharger ses abonnements multi modaux.

Pour plus de détails, rendez-vous sur **Oura.com** ou télécharger l'appli via ce QR code
Cet outil est le support indispensable pour voyager sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Panorama « photos » publié en fin d'année

Merci à toutes les associations qui souhaitent communiquer sur leurs événements, d'envoyer une ou deux photos des activités au fur et mesure que vous les organisez à contact@perigneux.com.

Les Echos

Sport santé

Charlène Grandchamp, enseignante en activité physique adaptée, s'installe sur Saint-Bonnet-le-Château. Elle vous propose des séances d'activité physique entre avril et juin sur 2 créneaux (le mardi à 10 h et 11 h) au tarif de 45 € pour l'ensemble du programme. Reprise des cours début septembre après la pause estivale.

N'hésitez pas à la contacter pour vous inscrire au 06 42 58 10 64 ou par mail à charlene.grandchamp3@gmail.com

Graines de coquelicot - Tous contre le cancer et « Copains d'accords »

Le groupe vocal « **Copains d'accords** » vous attend le **samedi 21 juin 2025** pour un concert à l'église de Périgneux à partir de 20 h 00.

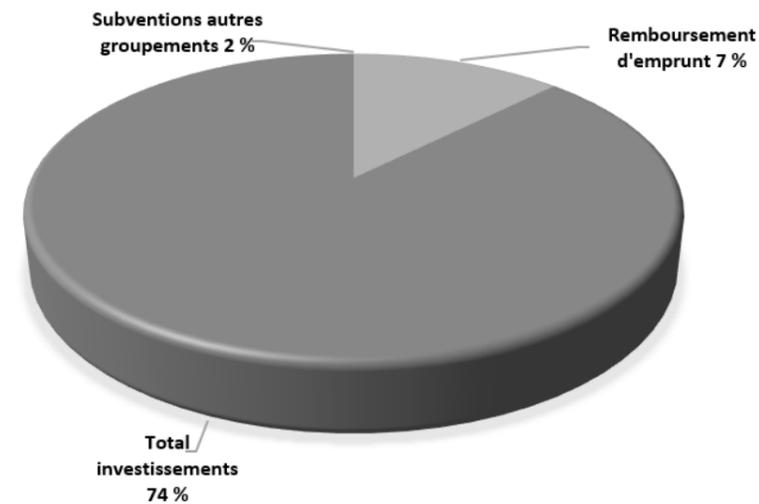
Registre des chants : variété française des années 1970 à 2010.

« Copains d'accords », crée il y a 3 ans, s'est déjà produit pour notre plus grand plaisir lors de la fête de la musique en 2023 et 2024.

Venez nombreux passer un moment musical plein de bonne humeur ! Participation libre intégralement reversée à l'association Graines de Coquelicots « Tous contre le cancer ».

Investissement : 498 685.72 €

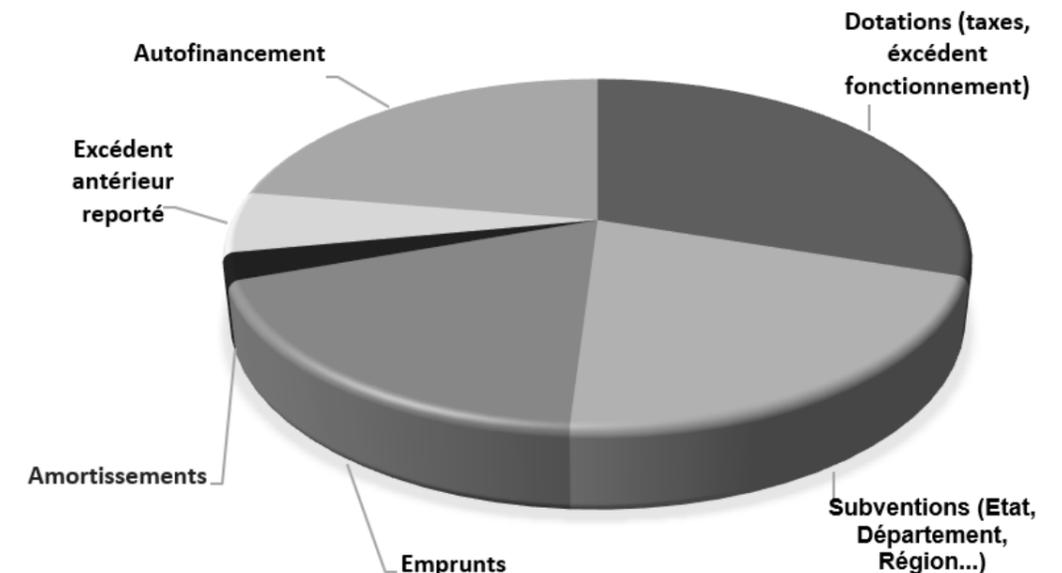
DEPENSES



Travaux investissement :

- ⇒ Achat tracteur
- ⇒ Informatique
- ⇒ Rénovation énergétique de l'école
- ⇒ Déneigement
- ⇒ Cantine
- ⇒ Cimetière
- ⇒ Patrimoine
- ⇒ Jeux stade
- ⇒ Illuminations...

RECETTES



Renouvellement des actions pour 2025

La commission sociale propose aux familles de Périgneux des aides sans condition de ressources :

- **au permis de conduire B** : 100 € versés après obtention du permis (imprimé à retirer en mairie)
- **au diplôme B.A.F.A** (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur de centre de vacances et de loisirs) : 100 € versés après obtention du diplôme (imprimé à retirer en mairie)
- **au P.S.C1** (Premiers Secours) : 60 € par candidat pris en charge par la commune (le 27 septembre et le 4 octobre, imprimé à retirer en mairie)
- aux familles pour **les voyages scolaires des collégiens** : 25% du coût du voyage avec un maximum de 50 € par an et par enfant (sur présentation d'un justificatif du voyage et d'un RIB à déposer en mairie)
- bons d'achats de **fournitures scolaires** pour tous les collégiens pour la rentrée scolaire 2025 d'une valeur de 30 € (l'édition des bons est automatique, suite à la communication des listes d'élèves par les collèges, à récupérer en mairie fin août / début septembre).

Vote des trois taxes pour l'année 2025

Fidèle à son engagement de ne pas augmenter les taxes, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour **conserver les taux tels qu'ils ont été initiés en 2015** mais la base d'imposition a été relevée de 1.7 % par l'Etat ce qui provoquera une hausse de la taxe foncière.

Pour mémoire :

- Taxe foncière bâti : 29.53%
- Taxe foncière non-bâti : 38.74 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants : 8.90 %

La fermeture du réseau cuivre devient une réalité

La fermeture du réseau cuivre (anciens fils de téléphone qui longent nos routes) est devenue une réalité dans le département et donc bientôt pour notre commune. Cette fermeture aura lieu en 2 temps :

- **au 31 janvier 2026**, il ne sera plus possible de souscrire une offre téléphone et internet sur le réseau cuivre. Il convient pour les habitants qui ne seraient pas encore raccordés à la fibre d'en faire la demande auprès du THD 42 ou de leur opérateur téléphonique / internet.
Attention le délai de pose peut atteindre 6 mois.
Le pré raccordement au réseau fibre est gratuit jusqu'au 31 décembre 2025.
- **au 31 janvier 2027**, le réseau cuivre disparaîtra.

Le recensement 2025

Vous avez été recensés en ce début d'année. Nous remercions l'ensemble des habitants qui ont répondu à cette obligation ainsi que les agents recenseurs qui sont partis à votre rencontre. Le recensement est essentiel car les ressources financières de la commune dépendent de son nombre d'habitants.

RESULTATS DE L' ENQUETE	2025	2019
Nombre total d'habitants (dont réponses par internet)	1561 (92 %)	1500 (83 %)
- Résidences principales	660	602
- Logements occasionnels	7	4
- Résidences secondaires	60	84
- Logements vacants	113	112
- Autres	52	34
Total logements d'habitations	892	836
Total population	1663	1580

Le bruit – rappel de la réglementation

Le printemps relance de nombreux travaux de jardinage et de bricolage faisant appel à des équipements pouvant occasionner des nuisances sonores. Pour rappel les horaires autorisés sont :

- du lundi au vendredi de **8 h 30 à 12 h 00** et de **14 h 30 à 19 h 30**
- le samedi de **9 h 00 à 12 h 00** et de **15 h 00 à 19 h 00**
- les dimanches et jours fériés de **10 h 00 à 12 h 00.**



Frelons asiatiques

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur notre territoire et représente une véritable menace pour la biodiversité. Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme en ligne : **frelonsasiatiques.fr**.

Loire Forez agglomération en partenariat avec le Syndicat de l'Abeille du Forez, a mis en place un plan de lutte avec des **action préventives et curatives**. Le Syndicat de l'Abeille du Forez participe techniquement et financièrement aux interventions de destruction des nids. Les tarifs sont de 90 € (dont 40 € de prise en charge) pour un nid à moins de 5 m de haut, et 190 € (dont 90 € de prise en charge) pour un nid à plus de 5 m de haut.

Pour la destruction de votre nid de frelons asiatiques, demander par mail une intervention du Syndicat de l'Abeille du Forez à **contactadf@free.fr** en mettant en copie les deux techniciens : **richard-p.faure@orange.fr** et **gaurelien765@gmail.com**.

Fermeture Mairie

A l'occasion du pont de l'ascension, la mairie et l'agence postale seront exceptionnellement **fermées le vendredi 30 et le samedi 31 mai.**

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie se déroulera le dimanche 11 mai à partir de 10 h 00 place de l'église.

Rendez-vous à la Mairie.

Recherche bénévole

Des Pérignois et visiteurs extérieurs souhaiteraient visiter notre belle église mais trouvent porte close.

La mairie recherche un bénévole qui serait chargé d'ouvrir le matin et fermer le soir les samedis et/ou dimanches.

Déchèterie mobile 2025

Sur le parking de la salle de l'ERA de 11 h 00 à 16 h 00, le mercredi 4 juin, les mardis 1er juillet, 5 août, 2 septembre et le mercredi 15 octobre*.

**jour de collecte de pneus à la place du carton. Le dépôt est limité à 4 pneus / famille. Les pneus (de véhicules légers et non agricoles) doivent être sans terre et déjantés.*

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement, c'est obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches (permis de conduire, conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, inscription sur les listes électorales...). Inscription sur le site « mon.service-public.fr » ou en mairie sur présentation du livret de famille et de la pièce d'identité.

Sensibilisation des propriétaires canins

La protection des espaces publics contre toute forme de pollution est une de nos priorités. Il n'est pas toujours simple de faire adopter les bons gestes à chaque citoyen mais ne pas ramasser les déjections de son chien fait encourir une amende de 68 €. Afin d'améliorer le ramassage, des distributeurs de sachets ont été installés dans la commune. Merci pour votre civisme et le respect de tous.

Par mesure de sécurité ne pas amener d'animal au stade les jours scolaires entre 12h30 et 13h30, l'espace étant utilisé par les enfants de l'école.